



Presque tous les restaurants du bas de Suresnes ont des terrasses entièrement couvertes et fumeurs, que faire ?

Rubrique : questions-réponses - Date : samedi 18 novembre 2017

Presque tous les restaurants du bas de Suresnes ne respectent plus la loi sur les terrasses fumeurs qui ne doivent pas être couvertes.

Celles-ci sont couvertes et complètement bâchées.

Que faire ?

Réponse :

Si vous voulez qu'une action soit menée de manière concrète pour faire cesser cette infraction au Code de la santé Publique dans ces établissements, vous pouvez déposer [une plainte](#) au commissariat ou à la gendarmerie du lieu. Il est possible également de déposer [une plainte](#) plus officielle auprès du procureur de la République.

Il faut inciter toutes les personnes victimes de ces incivilités à chaque fois qu'elles sont confrontées à ce genre de situation à en faire de même. [L'adhésion](#) à l'association, est le moyen le plus sûr de contribuer à faire disparaître ces contournements de la loi car, au delà des conseils, elle peut éventuellement accompagner en justice les victimes de ces abus.